



Association pour la défense du sol agricole

Sion, le 8 février 2008

## Communiqué de presse

### Troisième correction du Rhône : trop de terres sacrifiées !

**La troisième correction du Rhône sacrifiera beaucoup trop de terres agricoles. Le 12 septembre 2007, des agriculteurs valaisans et vaudois ont fondé l'Association pour la Défense du Sol Agricole (ADSA). Le but de l'association est "de protéger le sol agricole du Valais et du Chablais vaudois et de le réserver à une agriculture durable". Dans ce sens, l'ADSA soutient les objectifs sécuritaires de la troisième correction du Rhône. En revanche, elle s'oppose fermement au projet de correction du Rhône lorsqu'il sacrifie les meilleures terres arables de la plaine du Rhône au profit de l'écologie et des loisirs.**

Le projet dit R3 prévoit de sacrifier 1000 ha de terres aux divagations du Rhône. Ainsi, 200 ha seront pris sur les terrains à bâtir et 800 ha proviendront des terrains agricoles. 1000 ha représentent **1000 terrains de football** ! Pour l'ADSA ce gaspillage de terres utiles est inacceptable ! Il ne faut pas oublier que la plaine valaisanne représente moins de 10 % de la surface du Canton mais abrite 70 % de sa population. La terre de la vallée du Rhône est donc rare et précieuse !

L'ADSA soutient la variante dite du **rehaussement des digues du Rhône**. A part une économie de terrains, cette solution assure une vitesse d'écoulement des eaux supérieure au projet d'élargissement du lit du Rhône prévu. Ce point est important, car il permet de limiter les dépôts d'alluvions dans le lit du Rhône et ses abords. Par opposition, le projet d'élargissement du lit du Rhône engendrerait de perpétuels travaux d'entretiens liés aux dépôts de matériaux ! D'ailleurs, selon les spécialistes de l'Etat du Valais, la variante du rehaussement des digues est tout à fait réalisable mais elle n'est pas esthétique !

L'ADSA est parfaitement consciente de la nécessité de la troisième correction du Rhône pour assurer la **sécurité des personnes et des biens**. Elle contribuera activement et positivement à la réalisation de propositions raisonnables et constructives.

En élargissant le fleuve, des centaines d'hectares des meilleures terres cultivables seraient perdues à jamais. Un secteur tout entier de l'économie est menacé : un seul hectare représente un chiffre d'affaire annuel de Frs 50'000.- !

Pour défendre ses intérêts mais aussi ceux de l'ensemble de la population valaisanne, l'ADSA entend rapidement porter son effort sur cinq points :

- 1° Regrouper sous sa houlette les personnes physiques, les associations ainsi que toutes les collectivités de droit public ou de droit privé qui adhèrent à son but.
- 2° Devenir un partenaire incontournable des autorités cantonales en charge du projet.
- 3° Mener des études hydrauliques indépendantes apte à démontrer que le rehaussement et le renforcement des digues est à même d'évacuer les crues centennales et milléniales au Léman qui constitue l'exutoire naturel du Rhône.
- 4° Mandater un Bureau de protection de l'environnement pour définir l'effort environnemental principal à apporter à la future correction du Rhône.
- 5° Défendre ses objectifs sur les terrains politiques, juridiques et techniques.

Jusqu'à récemment on pensait que l'agriculture n'avait plus qu'un avenir marginal en Suisse. Le projet de troisième correction du Rhône est largement fondé sur cette croyance. Or, depuis quelques mois, on assiste à un important **retournement du marché agricole mondial**. La demande est à la hausse avec même des pénuries en vue. Ce n'est donc pas le moment de sacrifier des terres léguées par nos ancêtres dont nous-mêmes ou nos descendants auront le plus grand besoin. L'avenir est assurément à une agriculture de proximité !

**Contact** : Pierre Haefliger, Président de l'ADSA, tél. 079/ 220 51 05